

ÉVÉNEMENT ■ L'église Saint-André de Frétigny est classée dans sa totalité au titre des Monuments historiques

La "petite cathédrale du Perche" fêtée

18 Mars 2022

L'église de Frétigny est désormais classée à l'inventaire des Monuments historiques. Une reconnaissance du patrimoine de cet édifice.

L'église Saint-André de Frétigny, nommée la "petite cathédrale du Perche", était comble, samedi après-midi, à l'occasion d'une cérémonie concernant son classement au titre des Monuments historiques. Ponctué par un orchestre de cuivres, le Kinder Brass de La Loupe, les discours se sont succédé en présence de nombreux élus locaux, dont le député Luc Lamirault, Daniel Tuffier, ancien maire de la commune, et Martin Barbier, conseiller municipal de Saintigny, qui s'était vu confier la mission d'organisation de l'événement.

Des travaux de mise en valeur qui s'étalent sur plusieurs années

Accueilli par le père Hugues de Tilly, nouveau curé de la paroisse, le public a écouté successivement les discours non seulement des élus et de Stéphane Bern, mais surtout de ceux qui depuis des années travaillent sans relâche à la mise en valeur de l'édifice dans le cadre de l'association des Amis de l'église de Frétigny, présidée depuis 1999 par Claude Dordogne.

« L'arrêté du 16 avril 2021 clas-



CÉRÉMONIE. Plus de 200 personnes ont fêté le classement de l'église au titre des Monuments historiques.

se la totalité de l'édifice au registre des Monuments historiques et annule les classements partiels obtenus auparavant », a expliqué Laurence Houvet-Gallet, la vice-présidente de l'association. Elle avait préparé la projection d'une rétrospective des actions menées tout au long des années, à commencer par la réfection des vitraux latéraux entre 1986 et 1993, réalisés par l'équipe Madlène dont un représentant était présent samedi. « Il

a été compliqué, à l'époque, de réaliser des vitraux gothiques à meneaux », a-t-il témoigné.

La restauration du baptistère en cours

Brice Moulinier lui succédait au micro pour rappeler la restauration effectuée par ses soins en 1994 sur les fresques de l'abside et celle de l'arc triomphal. Les différents intervenants qui, comme eux, avaient effectué le déplacement, ont eux aussi pris

la parole. Parmi eux, Lætitia Guillemain pour ses 1.000 heures de travail sur le retable et sur le Christ de la poutre de gloire. Et pour terminer, un retour sur les différents présidents de l'association créée en 1983, a ramené en arrière de nombreux participants. « L'étude des enduits de la nef, financée par la DRAC et effectuée par Véronique Legoux, a permis de faire des découvertes qui ont pesé sur le classement de l'église. Ce classement

nous laisse espérer l'obtention d'aides plus importantes pour poursuivre notre travail ».

Parmi les projets, la restauration du baptistère dont l'étude, financée elle aussi par la DRAC, est actuellement menée par Agathe Houvet et Manon Joubert, et la restauration de l'harmonium pour laquelle les subventions sont acquises, a précisé la vice-présidente, terminant sur la mobilisation des membres de l'association pour assurer les visites tout au long de l'année. ■

➔ Pratique. Horaires des visites : Sur rendez-vous au Tél. 06.87.75.98.09 tout au long de l'année pour une visite guidée par Claude Dordogne. Et les dimanches de 15 à 18 heures en haute saison.



L'arrêté du 16 avril 2021 classe la totalité de l'édifice au registre des Monuments historiques.